

.....
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
DU GOUVERNEMENT
.....

DÉCRET D/2019...032.../PRG/SGG

PORTANT NOMINATION DE GOUVERNEURS DE RÉGIONS

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

- Vu- La Constitution ;
Vu- La Loi L/2001/029/AN du 31 Décembre 2001, portant Principes Fondamentaux de Création, d'Organisation et de Contrôle des Structures des Services Publics ;
Vu- Le Décret D/2018/057/PRG/SGG, du 21 Mai 2018, portant nomination du Premier Ministre ;
Vu- Le Décret D/2018/072/PRG/SGG, du 26 Mai 2018, portant structure du Gouvernement ;
Vu- Le Décret D/2018/073/PRG/SGG, du 26 Mai 2018, portant nomination des Membres du Gouvernement ;
Vu- Le Décret D/118/PRG/SGG/2016 du 20 Avril 2016, portant Attributions et Organisation du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation ;
Vu- Les nécessités de Service ;

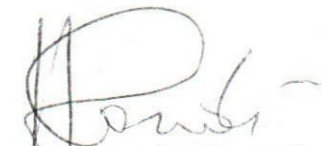
DÉCRETE

Article 1^{er} : Les Hauts Cadres dont les prénoms et noms suivent sont nommés dans les fonctions de Gouverneurs de Région :

1. **Gouverneur de la Région Administrative de N'Zérékoré** : **Monsieur Ismael TRAORE**, Administrateur Civil, en remplacement de Monsieur Sébastien TOUNKARA, appelé à d'autres fonctions.
2. **Gouverneur de la Région Administrative de Labé** : **Monsieur Madifing DIANE**, Contrôleur Général de Police, en remplacement de Monsieur Sadou KEITA, muté.
3. **Gouverneur de la Région Administrative de Faranah** : **Monsieur Sadou KEITA**, précédemment Gouverneur de Labé, en remplacement de Monsieur Lancéi CONDE, appelé à d'autres fonctions.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 24 JAN 2019


Prof. ALPHA CONDÉ